EDMOND DE ROTHSCHILD

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

EdR SICAV - start (le "compartiment"), un compartiment de Edmond de Rothschild SICAV

Classe d'actions CR USD (H) (la "Classe") - FR0013312303

Société de Gestion : Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild

OPCVM soumis au droit français

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de Gestion : Le compartiment est géré de manière discrétionnaire et opportuniste. Il prend des positions sur les marchés obligataires, actions et sur les devises. L'objectif du compartiment est la recherche d'une performance absolue, décorrélée sur la durée de placement recommandée des principaux marchés internationaux actions et obligataires. Dans le cadre de sa gestion, la volatilité cible de l'OPCVM sera de 2% et pourra atteindre jusqu'à 3% maximum. Le compartiment est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du compartiment. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché. Le Gestionnaire n'est en aucun cas limité par les composants de l'indice de référence dans le positionnement de son portefeuille, et le compartiment peut ne pas détenir tous les composants de l'indice de référence, voir aucun des composants en question. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être total ou significatif, mais peut aussi parfois être limité.
Indicateur de référence : Federal Funds Effective Rate Capitalisé
Politique d'investissement : Le compartiment pourra investir, dans la limite de 100% de son actif net, sur des titres de créance émis par des Etats membres de l'OCDE ou de l'Union Européenne, sans contrainte de maturité et de notation et jusqu'à 100% de son actif net sur des titres de créance publics émis par des pays émergents hors OCDE et Union Européenne, sans contrainte de maturité et de notation "Investment Grade" (notation supérieure ou égale à BBB- selon Standard and Poor's ou équivalent, ou bénéficiant d'une notation interne de la société de gestion équivalente). L'exposition aux titres de créances privés de notation « Investment Grade », émis y compris par des sociétés ayant leur siège social au sein de pays émergents, pourra représenter jusqu'à 100% de l'actif net. Le compartiment pourra également investir jusqu'à 100% sur des obligations High Yield émises par des pays membres de l'OCDE ou de l'Union Européenne, (titres spéculatifs, notation Long Terme inférieure à BBB-, notation Court Terme à A3, selon Standard and Poor's ou équivalent, ou bénéficiant d'une notation interne de la société de gestion équivalente). En revanche, l'investissement dans des obligations High Yield émises par des entreprises du secteur privé ne pourra représenter plus de 25% maximum de l'actif net, tout comme celui dans des obligations High Yield émises par des pays émergents hors OCDE et Union Européenne.
Au total, l'investissement dans la dette de catégorie High Yield émise par des entreprises du secteur privé et par ces Etats émergents hors OCDE et Union Européenne ne pourra pas dépasser 30% de l'actif net. L'univers d'investissement ESG est composé de titres de créance publics et privés de notation « Investment Grade » et « High Yield », émis par des pays développés et par des pays émergents, ainsi que des actions internationales. La société de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors de cet Univers ESG. Pour autant, elle s'assurera que l'univers ESG retenu soit un élément de comparaison pertinent de la notation ESG du compartiment.
La sélection des titres ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de notation. Elle se base notamment sur une analyse interne. La société de gestion analyse préalablement à chaque décision d'investissement chaque titre sur d'autres critères que la notation. En cas de dégradation de la notation d'un émetteur dans la catégorie High Yield, la société de gestion effectue nécessairement une analyse détaillée afin de décider de l'opportunité de vendre ou de conserver le titre dans le cadre du respect de l'objectif de rating. La fourchette d'exposition du compartiment aux marchés actions évoluera entre -10% et +15% de son actif net. Le compartiment pourra investir jusqu'à 40% de son actif net dans des titres émis en devises autres que l'euro. Aux fins d'une gestion efficace du portefeuille et sans s'écarter de ses objectifs d'investissement, le compartiment pourra procéder à des opérations de prise en pension sur des titres financiers éligibles ou des instruments du marché monétaire, jusqu'à 100% de l'actif net. Dans un but de réalisation de l'objectif de gestion ou de couverture des actifs, le gérant pourra utiliser des contrats financiers (incluant mais non limités à des futures, options, contrats à terme, swaps dont dérivés de crédit). L'exposition du compartiment au risque de change sera au maximum de 40% de son actif net. La sensibilité du compartiment aux taux d'intérêt pourra fluctuer entre -2 et +4.
Les actions CR USD (H) sont systématiquement et intégralement couvertes du risque de change Euro/US dollar via des contrats de change à terme, des swaps ou bien encore des options de change.
AVERTISSEMENT : CE FONDS PEUT INVESTIR 25% DE SON ACTIF DANS DES OBLIGATIONS DE FAIBLE QUALITE DE CREDIT, VOUS AVEZ DONC UN RISQUE DE CRÉDIT TRÈS ÉLEVÉ.
Fréquence pour acheter ou vendre des actions : Chaque jour, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12h30 sur la valeur liquidative du jour.
Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et les Statuts de la SICAV.
Affectation des revenus : Capitalisation
Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation
Autres informations : Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, leur poids dans la décision finale n'étant pas défini en amont.
Durée de détention recommandée 18 mois

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	**2**	3	4	5	6	7

L'indicateur ci-dessus est calculé sur base de données historiques, et pourrait donc ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.

Ce compartiment est noté en catégorie 2, en ligne avec la nature des titres et les zones géographiques présentées dans la rubrique "objectifs et politique d'investissement" ainsi que la devise propre de l'action.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

Risque de liquidité : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risque lié aux contreparties : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi/avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0,58%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence Federal Funds Effective Rate Capitalisé	

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués ici sont des plafonds, l'investisseur peut payer moins dans certains cas.
L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son distributeur financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants font l'objet d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais pour l'exercice en cours. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.
Il exclut les commissions de performance et les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC et fonds d'investissement.

Des informations plus détaillées sur les frais et commissions peuvent être trouvées dans le prospectus du compartiment et sur le site internet www.edram.fr.

Performances passées

La part n'a pas été souscrite ou n'a pas d'historique de plus de 12 mois, conditions réglementaires nécessaires à la publication d'une performance passée.

Les performances passées ne constituent pas une indication des rendements futurs. Elles ne sont pas constantes dans le temps.
Les frais courants, les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées sont inclus dans le calcul de la performance. Les commissions d'entrée et de sortie en sont exclues.

Les performances passées ont été calculées en USD, dividendes nets réinvestis.

EdR SICAV - start a été lancé le 21/03/2019

Date de lancement de la part : Non émise

Indicateur de référence : Federal Funds Effective Rate Capitalisé

Informations pratiques

La banque dépositaire de l'OPCVM est Edmond de Rothschild (France).

Le prospectus du compartiment, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à Edmond de Rothschild Asset Management (France) 47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08 - France, téléphone : 00 33 1 40 17 25 25, email : contact-am-fr@edr.com. Le prix des actions et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories d'actions sont disponibles sur le site internet www.edram.fr. Des informations détaillées concernant la politique de rémunération établie par la Société de gestion, notamment la description du mode de détermination de la rémunération et des avantages sont disponibles sur le site Internet :
http://www.edmond-de-rothschild.com/site/France/fr/asset-management. Une copie écrite de la politique est disponible gratuitement sur simple demande adressée à la Société de gestion.

La législation fiscale française peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du compartiment.

Les actions de ce compartiment ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux Etats-Unis en vertu du Securities Act of 1933 ou de toute autre réglementation des États-Unis. Le compartiment peut soit souscrire à des parts ou des actions de fonds cibles susceptibles de participer à des offres de nouvelles émissions de titres américains (« US IPO ») soit participer directement à des Introductions en Bourse américaines (« US IPO »). La Financial Industry Regulatory Authority (FINRA), conformément aux règles 5130 et 5131 de la FINRA (les Règles), a édicté des interdictions concernant l'éligibilité de certaines personnes à participer à l'attribution d'US IPO lorsque le(s) bénéficiaire(s) effectif(s) de tels comptes sont des professionnels du secteur des services financiers (incluant, entre autres, propriétaire ou employé d'une entreprise membre de la FINRA ou un gestionnaire de fonds) (Personnes Restreintes) ou un cadre dirigeant ou administrateur d'une société américaine ou non américaine pouvant être en relation d'affaires avec une entreprise membre de la FINRA (Personnes Concernées). Le compartiment ne peut pas être proposé ou vendu au bénéfice ou pour le compte d'une "U.S. Person" comme défini par la "Regulation S" et aux investisseurs considérés comme des Personnes Restreintes ou des Personnes Concernées au regard des Règles FINRA. En cas de doute quant à son statut, l'investisseur doit requérir l'avis de son conseiller juridique.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Edmond de Rothschild Asset Management (France) (332 652 536 R.C.S. PARIS) est agréée en France sous le numéro GP-04000015 et réglementée par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 12/07/2022.